

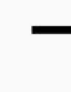

Département de la Vendée (85)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Barbâtre

5.3 Servitudes d'Utilité Publique

Sud

-  I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques aériennes
-  I4 - Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques souterraines
-  EL9 - Servitude de passage des piétons sur le littoral (non figuré sur la carte)
-  AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques classés
-  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels
-  EL8 - Servitudes de protections des champs de vues des établissements
-  PT2 - Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
-  T7 - Servitudes de protection de la circulation aérienne
-  PM1 - Servitudes de prévention des risques naturels prévisibles ou miniers

0 0.25 0.5 km

Echelle: 1/5000ème

